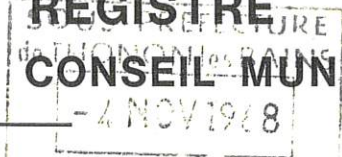


MAIRIE D'ALLINGES  
(Haute-Savoie)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an mil neuf cent soixante-huit N° le vingt-deux octobre  
le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni  
en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de  
M. Jacques BERTHET, Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Seconde partie du lotis-  
sement des Bougeries.  
Approbation du projet.

Date de convocation du Conseil municipal : 18/10/ 68

PRÉSENTS : MM. mes PERROUD Irène et CHARVIER A.; MM.  
BERTHET J., DUBOULOZ A., FILLION C., BOUVIER B., CARRAUD  
BIDAL L. et CHEVALLAY M.

ABSENTS : MM. BERTHET J.L., MARTIN A., DECONCHE H. et  
PERROUD M.  
M. me PERROUD Irène a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire expose que le projet de la seconde partie du lotis-  
sement communal des BOUGERIES, dressé par MM. PORTAY Paul, géomètre, et  
BERGER Pierre, architecte, est définitivement mis au point et il en dé-  
pose les pièces sur le bureau de l'Assemblée.

Il rappelle que le lotissement porte sur les parcelles communales  
situées au lieu-dit "Les Bougeries" et cadastrées section C, numéros 131  
(partie), 220 (ces deux parcelles distraites du Régime Forestier par ar-  
rêté du Ministre de l'Agriculture en date du 22 janvier 1968) et 133 (par-  
tie), soit au total une superficie approximative de 15 hectares.

Il précise que le Conseil est appelé à se prononcer sur l'ensemble  
du projet présenté qui comporte la division du terrain en 86 parcelles  
de 1.200 m<sup>2</sup> chacune environ.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

Donne, à l'unanimité, son agrément au projet présenté et approuve  
le cahier des charges en date de ce jour;

Sollicite l'approbation de l'ensemble du projet par les autorités  
compétentes.

Fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre  
les mêmes an, mois et jour que sus dits.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,